

Le jugement de Congar sur le bienheureux Pie IX

COMME les médias ennemis opposent radicalement Pie IX et Jean XXIII ¹, certains catholiques mal éclairés croient devoir leur trouver des points communs et essayer de les réconcilier : Si Jean-Paul II les a déclarés tous deux ensemble bienheureux, ils ne peuvent être aux antipodes l'un de l'autre ; la béatification de Pie IX ne saurait être un calcul politique destiné à contrebalancer l'insolite glorification du « bon pape Jean ».

Mais cette tentative d'union ne conduit qu'à gommer les aspects modernistes et faussement débonnaires de Jean XXIII et les côtés franchement catholiques de Pie IX.

Bien sûr, les médias sont partisans. Les journaux catholiques progressistes, spécialement, font feu de tout bois pour attaquer et détruire ce qui leur paraît encore trop traditionnel dans l'Église et à Rome. Ils ne perdent pas une occasion de dénoncer les « gages [donnés] aux ultraconservateurs de la Curie romaine qui haïssent Jean XXIII et développent partout les réseaux de la restauration ² ». On se demande bien où sont, dans l'Église officielle, ces ultraconservateurs qui haïssent Jean XXIII et ces réseaux de restauration... On les cherche. Peu importe, c'est une tactique révolutionnaire : il faut dénoncer sans relâche un ennemi supposé, le déclarer puissant et toujours aux aguets, pour justifier de nouveaux bouleversements.

L'éditorialiste venimeux de *La Vie* a-t-il pour autant réellement tort lorsqu'il estime incroyable l'union de Pie IX, « l'opposant aux idées libérales du XIX^e siècle, [...] l'auteur du fameux *Syllabus*, condamnation en règle du monde moderne », avec Jean XXIII, qui « propulsa l'Église dans la modernité » ? Faire Pie IX « “bienheureux” », autrement dit nous le proposer en modèle, en même temps que le bon pape Jean qui ouvrit toutes grandes les fenêtres de l'Église, voilà qui relève de la quadrature du cercle, pour ne pas dire de la langue de bois ³ ! » Ce n'est, hélas, que trop vrai.

Pour renforcer ce jugement, après les documents sur Jean XXIII que nous avons publiés dans notre numéro 34, voici quelques lignes sur Pie IX, écrites par une « autorité » conciliaire, le père Congar, le plus connu des experts de Vatican II avec Karl Rahner.

Ces lignes, extraites du *Journal du Concile* du théologien dominicain, ont été rédigées le jour même où Jean XXIII prononça son célèbre discours d'ouverture du Concile, *Gaudet*

¹ — Par exemple, *La Vie* du 31 août 2000 (n° 2870, p. 59 sq.) a publié à ce propos un dossier intitulé : « L'union contre-nature ». Les titres sont très évocateurs : « Pie IX, le pape absolu » ; « Jean XXIII, l'homme de l'ouverture » ; « Ils ne sont d'accord sur rien ». Ce dernier article, qui complète un tableau synoptique intitulé : « De l'arbitraire à la tolérance », montre que le *Syllabus* de Pie IX et Vatican II sont en « opposition constante dans tous les domaines qui touchent à la vie de l'Église et à la foi ».

² — Éditorial intitulé « Dommage ! » ; *La Vie* du 31 août 2000.

³ — *Ibid.*

sancta mater Ecclesia, le 11 octobre 1962. Congar ignore le discours du pape auquel il n'a pas assisté¹, car il quitta Saint-Pierre pendant la messe par laquelle débuta la solennité, désenchanté par « l'appareil seigneurial et Renaissance² » de la cérémonie. Rentré à l'Angélique, il se met à jeter ses premières impressions sur le papier. Et voici que, cherchant pour lui-même l'explication de cet apparat de l'Église qui le hérisse, la personne et le gouvernement de Pie IX se présentent spontanément à son esprit. Le pape du *Syllabus* a « une valeur exemplaire et typique » ; il incarne ce que Vatican II est venu transformer. Tout le fiel et l'aversion de Congar pour la Tradition s'expriment dans ce passage, qui renferme aussi l'inspiration de la nouvelle ecclésiologie dont il fut l'un des promoteurs les plus qualifiés et les plus écoutés.

Au moment où Congar rédigeait ces lignes hostiles au pape qui condamna les erreurs du monde moderne, Jean XXIII traçait le programme du concile de l'ouverture à ce même monde : « Nous devons nous *mettre joyeusement, sans crainte, au travail qu'exige notre époque*. [...] Aujourd'hui, l'Épouse du Christ préfère recourir au remède de la miséricorde, plutôt que de brandir les armes de la sévérité. Elle estime que, *plutôt que de condamner, elle répond mieux aux besoins de notre époque* en mettant davantage en valeur les richesses de sa doctrine. »

Le Sel de la terre.

*
* *

Je réfléchis encore à la cérémonie de ce matin. Il y a deux choses, dans sa pompe : en plus du fait, non seulement fatal, mais normal et bon, qu'il faut de l'ordre, de la solennité, de la beauté ; qu'il est impossible de faire une inauguration avec près de 3 000 participants, sans arriver à un déploiement, à un certain décorum. Celui-là était entièrement beau et noble.

Au-delà de cette donnée des choses, je vois combien l'Église est orientale. La Réforme ne l'est aucunement à son berceau. Elle peut gagner des membres en Orient, elle n'a en aucune façon et à aucun degré été orientale en ses créateurs, en ses débuts, en ses formes natives et formatrices.

Ensuite, je vois le poids, non dénoncé, de l'époque où l'Église était seigneurisante, où elle avait un pouvoir temporel, où les papes et les évêques étaient des seigneurs, qui avaient une cour, protégeaient les artistes, prétendaient à une pompe égale à celle des Césars.

Cela, l'Église ne l'a jamais répudié à Rome. La sortie de l'ère constantinienne n'a jamais été à son programme. Le pauvre Pie IX, qui n'a rien compris au mouvement de l'histoire, qui a enfoncé le catholicisme français dans une stérile attitude

¹ — Jean XXIII prononça ce discours à l'issue de la séance solennelle d'ouverture qui dura cinq heures.

² — « Après l'épître, je quitte la tribune. D'ailleurs, je n'en puis plus. Et puis, je suis écrasé par cet appareil seigneurial et Renaissance. Je m'arrête un moment sous notre tribune : directement derrière les évêques, en haut de leurs gradins, on voit l'ensemble de l'immense assemblée blanche des chapes et des mitres, dans laquelle les évêques orientaux tranchent avec leurs costumes et leurs coiffures bigarrées. Je suis, au bout de cinq à dix minutes, éjecté par un gendarme en bonnet à poils. »

d'opposition, de conservatisme, d'esprit de Restauration..., a été appelé par Dieu à entendre la leçon des événements, ces maîtres qu'il nous donne de sa main, et à sortir l'Église de la misérable logique de la « Donation de Constantin ¹ », de la convertir à un évangélisme qui lui eût permis d'être moins *du* monde et plus *au* monde. Il a fait juste le contraire. Homme catastrophique, qui ne savait ni ce qu'était l'*Ecclesia* ni ce qu'était la Tradition : il a orienté l'Église à être toujours *du* monde et pas encore *au* monde qui, cependant, avait besoin d'elle. Et Pie IX règne encore. Boniface VIII ² règne encore : on l'a surimposé à Simon-Pierre, l'humble pêcheur d'hommes ³ !

*
* *

En annexe, citons un petit passage des *Notes quotidiennes* du père Chenu, cette fois, qui met également en présence Pie IX et Jean XXIII.

Chenu raconte comment il prit le repas du 16 novembre 1962 « avec le patriarche Maximos et les melkites », afin de remettre à Mgr Hakim (archevêque grec-melkite de Saint-Jean-d'Acres) le texte qu'il lui avait préparé pour son intervention critique du lendemain sur le schéma *De fontibus*, dans l'aula conciliaire.

Le *De fontibus* était le schéma rédigé par la Commission de théologie du cardinal Ottaviani sur le thème de la Révélation et de l'Écriture sainte. Très traditionnel par sa tournure et sa doctrine, il déplaisait fortement au camp progressiste qui parvint finalement à le faire rejeter. L'intervention de Mgr Hakim, violemment dirigée contre l'orientation *scolastique* du schéma ⁴, a donc été préparée et rédigée par le père Chenu ! Le dominicain

¹ — Écrit contesté par les modernes (depuis le XV^e siècle) qui fonde les possessions territoriales du Saint-Siège. En parlant de « la logique de la Donation de Constantin », Congar vilipende le principe du gouvernement temporel des papes sur les États pontificaux, que Pie IX défendit contre la Révolution, pour lui opposer la « logique » de « la liberté religieuse » qui triompha à Vatican II (neutralité des États et liberté des religions). (NDLR.)

² — Pape du 24 décembre 1294 au 11 octobre 1303. Il canonisa saint Louis en 1297. Il est l'auteur de la bulle *Unam sanctam* sur la distinction des pouvoirs temporel et spirituel et la subordination de l'autorité temporelle à l'autorité spirituelle. Cette bulle, monument du droit chrétien, dirigée contre les prétentions naturalistes des légistes de Philippe le Bel, est particulièrement honnie des progressistes. Voir *Le Sel de la terre* 17, p. 247. (NDLR.)

³ — CONGAR père Yves, *Journal du Concile*, cité dans CHENU Marie-Dominique, *Notes quotidiennes au Concile*, Paris, Cerf, 1995, p. 39-40 (« Les journaux privés dans l'histoire de Vatican II », par Alberto Melloni).

⁴ — « Je veux seulement faire entendre une voix de l'Orient et de sa tradition patristique, et dire que les schémas doctrinaux actuellement à l'étude sont étrangers à cette tradition vénérable et authentique, dans leur rédaction, dans leur structure, dans leur perspective et dans leur conceptualisation.

« Les schémas contiennent certes des richesses et des valeurs de la théologie latine ; et nous nous plaisons à rendre un fervent hommage au magnifique "*intellectus fidei*" que cette théologie a procuré à l'Église. Mais nous regrettons que, ignorant complètement la catéchèse et la théologie orientales, [...] les rédacteurs aient, dans leur projet, apparemment monopolisé la foi universelle au profit de leur théologie particulière, et puissent sembler vouloir ériger en vérité conciliaire exclusive ce qui est une expression valable, mais locale et partielle, de la Révélation de Dieu.

« [...] Les schémas présentés sont exclusivement un fruit de la scolastique – beau et vrai fruit certes – mais produit par certains éléments seulement de la Tradition de l'Église. Le caractère œcuménique du Concile nous invite à ne pas enfermer la parole de Dieu dans des catégories particulières, et à ne pas éliminer par prétérition un

commente ainsi l'accueil fait à son texte lors du repas : « Très accepté. J'élimine un paragraphe trop technique sur "l'aristotélisme de la scolastique" face aux thèmes platonisants ("participation") des Pères orientaux. » Et le lendemain, il note dans son journal : « Intervention de Mgr Hakim à l'assemblée, contre le schéma, selon mon texte préparé. En français. » Le même jour, Jean XXIII notait dans son *Agenda* : « En matinée, reprise de l'écoute des discussions du Concile. Toujours animées. La partie la plus vivante, les jeunes et ceux venus de loin [Mgr Hakim...], en appelle constamment aux instructions du Saint-Père dans ses discours d'introduction au Concile, sur lesquels une partie des Pères préfèrent faire silence. Mais celui qui doit être le plus silencieux, c'est moi ¹. »

Au cours du repas du 16 novembre 1962, le patriarche Maximos et Chenu parlèrent aussi de Pie IX. Voici les notes de Chenu :

[Le patriarche] me raconte, entre plusieurs anecdotes, celle-ci. Son prédécesseur, Gregorios, au concile Vatican I, était opposé à l'opportunité de la définition de l'infailibilité. A l'audience de congé, [il] baise le pied de Pie IX selon le protocole. Pie IX alors pose le pied sur la tête de Gregorios en disant : « *Questa testa dura*. » Gregorios ne remit pas les pieds au Vatican. Geste injurieux et odieux, inacceptable doublement en Orient ; même le baisement du pied.

Lorsque, recevant le pallium, le patriarche... aurait dû baisser le pied, il s'abstient. Le cérémonier insiste. Jean XXIII intervint : « Laissez. C'est un Oriental ². »

Quoi qu'il en soit de l'anecdote, elle est révélatrice du même état d'esprit observé chez le père Congar. Ce qu'on reproche à Pie IX, c'est de n'avoir pas été œcuménique et d'avoir condamné ce qui est devenu la règle de l'Église conciliaire : « Le pontife romain peut et doit se réconcilier et composer avec le progrès, le libéralisme et la culture moderne ³. »

autre "*intellectus fidei*". [...] » (Texte complet dans *AS*, I, III, p. 152-153 ; publié également dans *La Révélation divine*, t. II, p. 635.)

¹ — De 1935 à 1964, Roncalli (puis Jean XXIII) nota quotidiennement ses remarques et impressions sur ses rencontres de chaque jour, dans un agenda qu'il conservait sur sa table de travail. Le texte de la note du 16 novembre est cité dans CHENU Marie-Dominique, *Notes quotidiennes au Concile*, Paris, Cerf, 1995, p. 109, note 2.

² — CHENU, *ibid.*, p. 109.

³ — *Syllabus*, proposition condamnée n° 80. DS 2980.

LE SEL DE LA TERRE

Donner le goût de la sagesse chrétienne

*Revue trimestrielle
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

Cet article vous a plu ?

Vous pouvez :

[Vous
abonner](#)

[Découvrir
notre site](#)

[Faire
un don](#)

Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !